

AVEC VOUS

Octobre
2016

le journal communautaire n° 2

C'est parti... pour un territoire durable



AGENDA 21

Porte Océane du Limousin

Faire notre part

Fiscalité

Vos élus
s'adressent à vous
dans un courrier



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN



1 752 795 euros en moins...

Et pourtant agir !

L'urgence écologique, personne ne peut la nier. Face à l'urgence, les élus de la POL ont décidé d'engager un agenda 21 sur le territoire avec les communes. La Potentille, cette petite plante protégée que l'on retrouve sur notre territoire sera le symbole de notre action pour aider à la sauvegarde de notre planète.

... La sauvegarde de la planète... mais aussi agir pour une maison de santé à Rochechouart... pour l'accès au haut-débit bénéficiant à 2700 nouveaux foyers sur le territoire d'ici la fin de l'année... pour l'emploi avec la Cité du cuir ou la future zone de Boisse dont les travaux vont débuter... pour le fonctionnement du Centre Aqua-récréatif qui permet à chaque enfant du territoire d'apprendre à nager gratuitement... pour l'installation des familles dans nos agréables communes avec des lotissements... pour promouvoir les producteurs locaux... pour l'entretien et la sécurité de nos routes... pour donner de l'emploi aux entreprises locales, dans le respect des marchés publics... ou encore pour porter un pacte de solidarité financière qui soutient les communes face au désengagement de l'Etat... Voilà, entre autres, ce que fait la POL avec et pour les communes du territoire. Mais comment maintenir un projet de territoire avec 1 752 795 euros en moins !

Plus de 1,7 million d'euros, c'est ce que l'Etat a pris en 2016 au territoire (communes et intercommunalité). Depuis 2010, nous subissons cette situation où l'Etat capte les ressources des collectivités. Cette année, nous avons dû, pour la première fois depuis 15 ans qu'existe l'intercommunalité, augmenter la fiscalité. Par les efforts demandés, l'Etat a fait le choix de financer le CICE qui coûtent 28 milliards, représentant au mieux 100 000 emplois créés ou préservés. Pour ma part, c'est un dispositif couteux, objectivement peu efficace, qui plombe les collectivités et pèse sur les ménages.

En septembre 2015, les élus avaient alerté les citoyens par leur forte mobilisation. En 2016, nous avons dû faire des choix difficiles. C'est cela que nous vous expliquons dans le courrier qui est joint à votre journal. Mais il y a des questions de fond que le débat national de 2017 doit mettre sur la table. Alors que les 500 Français les plus riches disposent en 2016 de 456 milliards d'euros (cinq fois plus qu'en 1996), alors que 80 milliards sont perdus par l'Etat à cause des fraudes fiscales, alors qu'1 % de la population possède 99 % de la richesse mondiale... Il y a des marges de manoeuvres pour repenser une fiscalité juste, qui préserve les ménages et qui donne aux collectivités les moyens d'agir.

Joël Ratier

Directeur de la publication : Joël Ratier

Comité de rédaction : J. Ratier, JM Rougier, P. Allard, P. Lacroix, J. Duchambon, JP Granet, A. Dardilhac, R. Vouzelaud, JL Allard, M. Nabout-Lacourarie, J. Bertrand, J. Rejasse, L. Soury, P. Chaleix, C. Ballay

Crédits photos : Louise Carpentier / service communication POL

Conception graphique mascotte Mon Repas : Popy Bâcle
Conception graphique Logo Agenda 21 : Studio Saperli - Saint-Junien

Maquette : Karbons14

Imprimerie : Rivet PE - Limoges

Dépot Légal - 3ème trimestre 2016

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits, sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN 1761-6093






Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien
communication@pol-cdc.fr

Un agenda 21 pour le territoire

Faire notre part

Dès sa naissance, la Porte Océane du Limousin a souhaité relever le défi d'un développement durable de son territoire et s'est engagée dans l'élaboration de son agenda 21. Elle lance aujourd'hui ses premières actions. Littéralement, agenda 21 signifie « ce qu'il faut faire au 21e siècle ». Adopté par 170 nations lors du sommet de la Terre de Rio en 1992, il est aujourd'hui porté par des collectivités locales. Consciente de ses responsabilités, la POL veut intégrer le développement durable dans l'ensemble de ses projets en s'appuyant sur l'expérience des communes déjà engagées dans le processus, et en particulier celle de Rochechouart. Le développement durable ne se limite pas à des questions écologiques. Il intégrera les dimensions sociales, économiques et environnementales au cœur de tous les projets menés par la POL. Les actions définies dans le cadre d'un Agenda 21 local peuvent concerner des domaines d'actions très différents, allant de la solidarité à la santé ou du tourisme aux déplacements, transports et infrastructures, en passant par le développement économique, la culture...

Quelques exemples d'actions qui s'inscrivent dans l'Agenda 21 :

-  Emploi de matériaux recyclés sur les chantiers intercommunaux
-  Développement du tri sélectif
-  Soutien aux agriculteurs et promotion du « Bien manger local » avec l'opération « Mon repas vient de chez moi »
-  Valorisation des sites naturels
-  Développement des énergies renouvelables...

concrètement

Pour Jean-Luc Allard, « la mise en œuvre de cet agenda ne peut se faire sans l'implication de tous ceux qui font le territoire, allant des pouvoirs publics aux habitants ». Pour atteindre ces objectifs, Aline Varinot, chargée de mission agenda 21 (voir page suivante) veut mettre en place des actions concrètes. La première étape de son travail aboutira à un état des lieux, pour établir la liste des priorités : une sorte de photographie du territoire avec ses problématiques et ses atouts. Arrivera ensuite la phase de diagnostic partagé où « nous demanderons à tous les citoyens de s'exprimer » : groupes de discussions, réunions publiques et questionnaires seront « autant de moyens pour nous de recenser les attentes, les idées et les besoins des acteurs du territoire ».

A partir de ces données, des ateliers thématiques seront mis en place pour définir les objectifs à atteindre. Aline Varinot est claire : « le but n'est pas d'aboutir à un document de 150 pages mais de fixer les enjeux prioritaires pour agir concrètement ».



Aline Varinot, chargée de mission agenda 21
« Nous voulons développer une stratégie cohérente avec le territoire, pour que tous ses habitants et acteurs en bénéficient ».

Aline Varinot, Marianne de l'agenda 21

A 26 ans, Aline Varinot a déjà relevé plusieurs défis professionnels. Elle intègre aujourd'hui les services de la POL en tant que chargée de mission de l'agenda 21.

Sportive de haut-niveau, Aline Varinot a toujours su concilier études, travail et sport. Après une fac de biologie, elle obtient un premier Master spécialisé dans l'interaction des plantes avec l'environnement. Passionnée par les problématiques environnementales, elle prépare en parallèle un diplôme de droit de l'environnement.

Plus tard, elle se spécialise dans l'aménagement du territoire et rejoint les services d'une collectivité territoriale à Tours, pendant deux ans. Recrutée comme apprentie, elle endosse les responsabilités d'une chargée de mission et se découvre une vocation : « travailler en autonomie et en partenariat avec d'autres services est selon moi la meilleure façon de mener à bien des projets ».

Ses premières missions

Au sein de cette collectivité, elle aura été chargée du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 21 et de l'aménagement d'un site touristique : « une mission complexe », qui ne l'a pas effrayée pour autant et qui a confirmé sa vocation. Cette expérience lui aura notamment permis de suivre le projet « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », jusqu'à la signature de la charte.

« Un territoire mobilisé »

Forte de ces expériences, elle s'investit aujourd'hui pleinement dans cette nouvelle mission et se réjouit déjà de « travailler sur un territoire mobilisé ». Pour elle, « c'est une chance de travailler avec la population sur des projets intercommunaux qui nous concernent tous ».

Un logo pour toutes les actions de l'Agenda 21

Ce logo est fondé sur le dessin d'une fleur identitaire de notre territoire, que l'on peut retrouver dans la vallée de la Glane, et même sur l'île de Chailiac. Il s'agit de la Potentille des Montagnes (*Potentilla montana Brot*), espèce protégée par l'arrêté du 1er septembre 1989 dans la région du Limousin.

La signature « Faire notre part » détermine l'axe fondamental donné à la démarche de développement durable souhaitée par la POL. « En faisant notre part, nous pourrions tous agir », tel était l'esprit de la première délibération qui lançait la démarche. Une typographie manuscrite a été choisie pour cette accroche afin de renforcer l'idée du geste humain, que nous avons tous à faire pour réussir à sauver la planète et améliorer notre cadre de vie.

On peut distinguer un code couleur au travers des pétales représentant les couleurs identitaires de la POL. A travers ce logo, il s'agira de souligner toutes les actions qui s'engagent sur les problématiques du développement durable, et que pourront s'approprier tous les acteurs mobilisés sur notre territoire.



D'où vient « Faire notre part » ? Une référence à la légende du colibri !

Un jour dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part ».

Légende amérindienne

1ère action de l'agenda 21 Partenaire de l'exposition « La mer... destination finale ? »

Dans le cadre de son Agenda 21, la communauté de communes s'associe au centre culturel de la Mégisserie pour une exposition ludique et frappante sur les ravages des déchets plastiques en mer.

Difficile d'imaginer que sur Terre, 400 m3 de déchets plastiques arrivent dans nos océans en... une minute. Océans qui nourrissent les poissons qui terminent dans nos assiettes. Envahie par 6,4 millions de tonnes de plastique par an, les mers se transforment en véritables mers de plastique.

Accueillie exceptionnellement à La Mégisserie après un petit tour du monde, cette expo nous permet de mesurer les enjeux de cette pollution et présente des solutions et des alternatives à cette véritable catastrophe écologique.

« Un travail de coopération intéressant » pour le Directeur Olivier Couqueberg, puisqu'acteur de cette exposition, des discussions seront engagées et plusieurs services de la POL seront impliqués. Déchetterie et service des ordures ménagères s'associeront au centre culturel pour une réflexion commune.

Sur place, un tas impressionnant de déchets plastiques, des photos, des films et des objets seront présentés pour cette exposition belle et terrible à la fois.



Du 7 octobre au 22 novembre à La Mégisserie

Entrée libre
Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Samedi : 14 h - 18 h

Finances : Agir pour le développement face aux contraintes budgétaires

Quelques chiffres

1 752 795 euros

en moins en 2016

sur les budgets communaux et le budget de la POL

4 millions d'euros

en moins de 2014 à 2016

sur les budgets de St-Junien et de la POL

Vos feuilles d'impôts Les élus s'adressent à vous

Dans ce numéro d'Avec vous - votre journal communautaire, vous trouverez une lettre signée des membres du bureau communautaire qui comprend tous les Maires de la Porte Océane du Limousin.

Extraits :
« Pour notre territoire, voyons les conséquences concrètes de cette baisse de la Dotation Globale de Financement (DGF), pour la seule année 2016 (...) »

« Si au moins la règle du jeu qui permettait de lier développement territorial et investissement n'avait pas été brisée par la réforme de la Taxe Professionnelle de 2010, l'effort demandé aux collectivités n'aurait sans doute pas eu les mêmes conséquences. »

« Les élus de votre territoire ont fait un choix... celui du développement à poursuivre, pour l'emploi et les services publics aux habitants. La conséquence de ce choix implique une hausse de la fiscalité. »



Jean-Marie Rougier
1er Vice-Président chargé des finances / Maire de Rochechouart

Avec vous (AV) : Nous sommes à l'époque où les administrés reçoivent leurs feuilles d'impôts. Or, beaucoup vont constater une hausse de la fiscalité locale. Pourquoi ces hausses ?

Jean-Marie Rougier (JMR) : En premier lieu, il s'agit de comprendre une règle mathématique simple. La fusion conduisait à une harmonisation des taux de fiscalité entre les deux communautés de communes. Certains ne pouvaient être que gagnants et d'autres perdants. Sur La Météorite, avec l'harmonisation, l'augmentation est peu sensible. En revanche, l'augmentation est mécaniquement plus forte sur l'ancienne Vienne-Glane car jusque-là, ses habitants n'avaient pas de fiscalité intercommunale sur la Taxe Foncière. Je rappelle aussi que jamais depuis leur création, ni La Météorite ni Vienne-Glane n'avaient augmenté la fiscalité. Il faut également noter que la hausse est sensible pour les taxes foncières, mais que dans beaucoup de cas la taxe d'habitation sera en baisse ou équivalente à l'année dernière.

jamais depuis leur création, ni La Météorite ni Vienne-Glane n'avaient augmenté la fiscalité [...]

AV : Il y a donc une hausse mécanique, mais il y a aussi eu le choix des élus d'augmenter la fiscalité ?

JMR : Nous venons de le voir pour cette première année, l'harmonisation explique des variations fortes. Mais la hausse des impôts s'explique d'abord dans un contexte national, avec des réformes qui ont limité fortement nos ressources. Depuis 2006, les gouvernements successifs ont réduits les ressources des collectivités. En 2010, avec la suppression de la Taxe Professionnelle, l'Etat a mis fin à une ressource dynamique, qui mettait en relation la fiscalité des entreprises avec le développement du territoire, tout en permettant de préserver les ménages. La baisse de nos marges de manœuvre s'est ensuite prolongée ces dernières années avec la baisse des dotations d'Etat.

la hausse des impôts s'explique d'abord dans un contexte national, avec des réformes qui ont limité fortement nos ressources.

Or c'est au moment où l'Etat change les règles du jeu, qu'il décide de changer aussi son « logiciel ». L'Etat nous dit : « on veut moins soutenir vos budgets de fonctionnement, et plus vos budgets d'investissement ». Cela peut avoir du sens... Mais avec la baisse des ressources des collectivités, qui entraîne pour beaucoup d'entre elles une hausse mécanique de l'endettement, il y a un problème d'équilibre qui rend difficile l'application de cette nouvelle logique. On peut toutefois noter un certain nombre de dispositifs qui vont dans le bon sens. La réduction de la baisse des dotations en 2017 ou encore le travail mené actuellement par les parlemen-

taires et les élus locaux pour la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)* et du Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)* sont aussi des signes encourageants.

AV : La hausse de la fiscalité locale était une nécessité ?

JMR : Si l'effort demandé par l'Etat peut se concevoir pour sauver notre pacte social - je pense à la sécurité sociale ou à la retraite, cet effort est trop brutal. On a donc dû prendre nos responsabilités. Comme je vous le disais, nos intercommunalités qui ont fusionné n'avaient jamais augmenté l'impôt. Mais pendant ce temps-là, des équipements ont été mis en place qui, naturellement, produisent des charges de fonctionnement. Mais est-ce que cela a permis d'augmenter les services à la population ? Personne ne peut le nier. Le centre aqua-récréatif, le centre culturel, les déchetteries... Mais aussi le développement des zones économiques, le pacte de solidarité aux communes, l'aide au mouvement associatif... tout cela, ce sont des améliorations réelles dans la vie quotidienne des habitants. C'est une politique de services publics qui est utile au territoire, aux communes et aux habitants, et pour des tarifs très raisonnables. Et puis quand l'intercommunalité aide une entreprise à s'installer ou des habitants à avoir internet à haut-débit, qui n'est pas d'accord ?

AV : Face à la baisse des dotations de l'Etat, comment ont réagi les collectivités du territoire ?

JMR : Je peux prendre l'exemple de ma commune. En 3 exercices budgétaires, c'est 200 000 euros que nous avons perdus. C'est l'auto-financement qui a été divisé par deux. Mais on pourrait prendre aussi l'exemple de Saint-Junien, qui a perdu 2 millions d'euros en 3 ans. Il a donc fallu faire des économies dans nos fonctionnements, par des investissements qui permettent des économies d'énergie, par la réduction d'amplitude de l'éclairage public nocturne, par une étude attentive des subventions aux associations... On a réussi ainsi à réaliser à l'échelle de la commune des économies importantes, mais il est difficile d'aller plus loin dans cet effort au risque de dégrader les services à la population.

AV : Au niveau de la communauté de communes, quelles sont les marges d'économie possibles ?

JMR : Je suis partisan d'une gestion rigoureuse, mais pas d'une politique d'austérité. Selon moi, il y a trois leviers sur lesquels agir. Il faut maîtriser nos charges salariales. Les charges à caractère général doivent aussi être particulièrement étudiées, car il y a des marges d'économie possible, notamment sur les économies d'énergie. Enfin, il y a nos ressources. On peut revoir certaines tarifications, par exemple, mais sans affecter l'accès de tous à nos services publics. L'enjeu est de garantir l'avènement de nouveaux projets majeurs utiles aux habitants et au développement du territoire : la Cité du Cuir à Saint-Junien, la Maison de Santé à Rochechouart ou le programme de voirie sont des priorités.

L'enjeu est de garantir l'avènement de nouveaux projets majeurs utiles aux habitants et au développement du territoire.

AV : Comment voyez-vous l'avenir ?

JMR : La conjoncture nationale et la situation financière de la POL nous obligent à une gestion vigilante. Pour le budget 2017, une lettre de cadrage adressée par le Président aux élus et aux services vise à optimiser nos ressources en fonction de nos priorités. Il s'agira de maîtriser nos dépenses de fonctionnement afin de restaurer notre épargne de gestion. C'est la condition sine qua non pour réaliser les investissements en projet et éviter à recourir de nouveau à la fiscalité.

* NDLR : Le montant de la baisse de la DGF pour les communes et l'intercommunalité du territoire en 2016 s'élève à 864 339 euros. Le montant du prélèvement de l'Etat au titre du FPIC pour le territoire en 2016 est de 888 396 euros.

De nouveaux visages pour l'administration

En tant que nouvelle directrice générale des services (DGS), Stéphanie Fourgeaud se considère comme « le trait d'union entre les politiques décidées par les élus et leur mise en œuvre par les directeurs de service et les agents ». Michel Burguet et Jacqueline Pichon, « qui sont très présents dans la gestion au quotidien et qui ont une connaissance parfaite du territoire » font partie d'une direction renouvelée depuis la fusion, avec aux côtés de la nouvelle DGS, trois jeunes directrices, Virginie Faye, Anne-Hélène Gilbert, Aurélie Regeasse : une nouvelle équipe pour une nouvelle administration.

De la Météorite à la POL

Après plusieurs années à la tête des services de la communauté de communes du Pays de la Météorite, Stéphanie Fourgeaud devient directrice des ressources de Vienne-Glane en 2015. Aujourd'hui directrice générale des services sur un emploi partagé entre la ville de Saint-Junien et la POL, elle rappelle que la mutualisation des services a été pensée pour réduire les dépenses et spécialiser les services pour plus de technicité.



Stéphanie Fourgeaud,
nouvelle directrice générale des services

La réalité du terrain avant tout

« Il me semble fondamental de garder un contact avec les agents ». C'est pour elle le meilleur moyen de comprendre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer mais aussi, la meilleure façon de s'imprégner des besoins de la population. « Nous gardons également à l'idée que les Maires sont le premier contact avec la population. Notre rôle est de faire le lien avec les communes pour que tout le monde participe au projet du territoire ». D'une façon générale, elle part du principe « que le succès d'un projet dépend directement d'une réussite collective ».

Mon repas vient de chez moi

En juin dernier, cinq restaurants scolaires communaux (Javerdat, Oradour/Glane, Rochechouart, Saillat et Saint-Brice) se sont associés à la POL pour proposer un repas réalisé uniquement avec des produits locaux. Une opération qui a fait l'unanimité, en cuisine comme à table, et qui comptera 3 nouvelles communes pour sa prochaine édition, avec Saint-Junien, Saint-Victournien et Vayres.

Conscient qu'« il est compliqué mais possible de changer nos habitudes alimentaires », le responsable des cuisines scolaires de Rochechouart Philippe Couturier encourage ce type d'action. « On est là pour éveiller les enfants au goût, notre challenge est de leur faire découvrir les bonnes choses ». A Saillat, la responsable du restaurant scolaire, Sandrine Gavillon, ne cache pas sa satisfaction : « C'est beaucoup plus valorisant pour nous de mettre ce genre de produits dans les assiettes et de savoir que les enfants mangent de bonnes choses. Ce type de repas est intéressant pour l'éveil des enfants et ils ont très bien réagi ». « Le meilleur repas de leur vie » même ont conclu certains !



L'équipe du restaurant scolaire de Rochechouart

Pour le développement du territoire

C'est autour d'une table de discussion avec les élus du territoire que le projet est né, à la suite de la crise agricole de l'été 2015. « Les agriculteurs ont souhaité nous rencontrer pour nous sensibiliser à leurs difficultés et voir comment on pouvait les aider ». La vice-présidente et animatrice du projet Sylvie Tuyéras explique qu'après plusieurs réunions, ils sont parvenus à mettre en place la première action de « Mon repas vient de chez moi ». Pour elle, la démarche s'inscrit parfaitement dans le développement du territoire : « Les agriculteurs ont besoin de travailler et nous avons besoin d'eux. La POL est là pour trouver des solutions pour que tout le monde vive en harmonie sur ce territoire ».

Deuxième édition

A la POL comme en cuisine, on ne compte pas en rester à cette première : 8 communes de la communauté de communes participeront à la 2e édition de « Mon repas vient de chez moi » au mois d'octobre. Les cantines scolaires de Saint-Junien, Saint-Victournien et Vayres rejoignent les 5 pionnières. « On envisage à terme la création d'un catalogue de produits locaux pour qu'ils soient intégrés dans les menus quotidiens de nos cantines », ajoute Sylvie Tuyéras.

L'objectif d'une telle initiative est de créer du lien entre les consommateurs et les producteurs qui vivent sur le même territoire et de valoriser les produits du terroir auprès des élèves. Pour les agriculteurs, c'est l'occasion de valoriser leurs métiers auprès de la population locale. Un circuit court où tout le monde gagne !

La petite vache des Marchés Festifs est aussi le logo de l'opération Mon repas vient de chez moi



Les jeunes de Saillat se régalaient !



1ère édition : 900 enfants se régalaient du local !

Pour la première édition, les cuisiniers des communes partenaires, les élus de la POL et les agriculteurs ont choisi un menu des plus savoureux : tartines de chèvre au miel, saucisses de bœuf et pommes de terre sautées et fraises en dessert. A Javerdat, Rochechouart, Oradour, Saint-Brice et Saillat, près de 900 enfants auront profité de ce menu. Selon Philippe Couturier, « tous les produits ont donné satisfaction », il ajoute même que « c'est un repas qui nous a coûté moins cher qu'un repas classique ».

Sur les pas de la Météorite

Inauguré samedi 23 septembre, le sentier d'interprétation de l'Astroblème permet désormais à tous les habitants de la POL et ses visiteurs de comprendre le phénomène extraordinaire de la météorite.

Du centre-ville au plan d'eau de Boischeu, une balade agréable et intéressante vous permettra désormais de mieux vous approprier cette histoire vieille de 200 millions d'années. Une première boucle de 2 km aborde le phénomène de l'impact météoritique et un autre parcours de 1,3 km permettra prochainement de découvrir la faune et la flore, en autonomie grâce à des panneaux explicatifs. « Nous avons la volonté de rendre accessible ces informations, en synthétisant ce phénomène dans un parcours pédagogique ». Pour Pierre Poupart, conservateur de la Réserve Naturelle, ce sentier s'adresse à tous et la Maison de la Réserve Naturelle permettra aux plus curieux d'aller plus loin sur le phénomène.

« Un projet qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la Réserve : protéger, gérer, sensibiliser ».

Une révolution scientifique

Avec la création du Centre International de Recherches sur les Impacts de Rochechouart (CIRIR), Jean-Luc Allard, Président du CIRIR et vice-président de la POL considère que « le trésor que nous avons



La première des stations du sentier d'interprétation



Le conservateur de la RNN fait découvrir le sentier

sous les pieds est en train de devenir un centre de recherches unique en France ». « Les forages et les études menées par des équipes de chercheurs nous permettraient de comprendre de nombreux mystères sur l'origine de la vie ». L'astrogéologue et conseiller scientifique du CIRIR Philippe Lambert, considère que « Rochechouart est un gisement de savoirs pour l'humanité ».

Selon Joël Ratier, président de la Communauté de communes, il est naturel que ce projet soit porté par la POL « qui se doit de mettre en valeur ce patrimoine qui participe au rayonnement de l'ensemble du territoire ». Il rappelle que la météorite est un emblème, un symbole de Rochechouart. Mais c'est aussi une histoire qui nous rassemble, si l'on se souvient que son impact s'est étendu sur une grande partie de la nouvelle Région.

Bel été pour le centre-aqua

Avec plus de 40 000 entrées cet été, le centre aqua-récréatif de Saint-Junien est l'un des centres les plus fréquentés de la région.

Il semblerait que les habitants du département voulant profiter de l'eau en été s'orientent davantage vers les bassins de petites communes.

Quand ceux de Limoges voient leur fréquentation baisser, à Saint-Junien au centre aqua-récréatif, on enregistre une hausse de 10 %, avec 42 630 entrées cet été (juillet/août). Sur cette seule période, 735 cours d'aqua-gym et 620 leçons de natation ont été donnés. La responsable administrative, Maëva Rivet l'explique : « le bassin extérieur et ses installations (pataugeoire ludique, terrain de beach volley, toboggan, jeux et snack) représentent un vrai atout. Avec l'ouverture de l'Aquapolis, on craignait une baisse de fréquentation mais nous ne la ressentons que sur la période hivernale ».

1 650 000 nageurs en 10 ans

Autour d'activités ludiques, le directeur du pôle loisirs,

Eric Tachard, a voulu marquer le coup en offrant l'entrée à une cinquantaine d'enfants nés en 2006, année de l'inauguration du centre-aqua. Samedi 2 juillet, pour fêter les 10 ans de cet équipement, des activités gratuites étaient proposées à tous : volley, jeux aquatiques, baptême de plongée, canoë...

Le premier Centre aqua-récréatif de la région.

L'aventure commence en 2001 avec le projet de couverture de la piscine. Pendant trois ans, Joël Ratier, Pierre Allard et Serge Mazière s'engageaient et les travaux étaient lancés en 2004. Dix-huit mois plus tard, les premiers nageurs étaient accueillis dans une piscine devenue un centre aqua-récréatif. Un équipement né de la solidarité Pour Annie Dardilhac, vice-présidente de

la POL chargée des sports et des loisirs, « le centre aqua-récréatif est un exemple type de l'action intercommunale : ce qu'on ne peut pas faire seul est rendu possible à plusieurs. Il est né de la solidarité pour offrir aux habitants de nos territoires de nouveaux droits à bien vivre chez nous ». Aujourd'hui, on vient de loin pour le centre aqua, un équipement qui rayonne sur tout un bassin de vie, comme l'hôpital ou le centre culturel.



42 000 baigneurs cet été

Sortir sur le territoire ...

quelques idées

Chaillac sur Vienne

11 décembre : **Marché de Noël et repas, organisé par le comité des fêtes (salle polyvalente)**

Chéronnac

5 novembre : **26ème Cross de la source de la Charente**

Javerdat

20 novembre : **Concours de belote, organisé par le comité des fêtes**

Les Salles Lavauguyon

18 décembre : **Le Noël au village, à partir de 14h (Salle des fêtes de la commune)**

Oradour sur Glane

18 décembre : **Concert Choeurs de Glane (salle Robert Lapuelle)**

Rochechouart

30 décembre : **Corrida des étoiles - course pédestre nocturne, organisée par le ROC Athlé)**

Saillat sur Vienne

22 et 23 octobre : **soirée théâtre**

Saint-Junien

10 décembre : **Marché de Noël de 9h à 18h, place Lacôte**

Saint-Brice sur Vienne

23 octobre : **Repas tête de veau, organisé par le comité des fêtes (Salle des fêtes)**

Saint-Martin de Jussac

6 novembre : **Fleurissement 2016 (Salle des fêtes)**

Saint-Victurnien

27 novembre : **Vide ta chambre sur le site de La Bernardie - Familles rurales**

Vayres

6 novembre : **Repas des Vayres à Pieds, au profit du Téléthon**

Videix

11 décembre : **Championnat départemental de cyclo-cross, organisé par le ROC-Cyclo**

Retrouvez l'agenda complet pour toutes les communes sur

porteoceane-dulimousin.fr

OU

Profil facebook de la POL

Le coin des assos

Rochechouart, capitale du cyclisme

Après un succès unanime de l'édition 2012, le Roc Cyclo a remis le couvert et tenu ses promesses pour l'édition 2016 de la fête nationale UFOLEP.

Pendant 4 jours, Rochechouart est devenue capitale du cyclisme avec 1000 coureurs et 10 000 spectateurs sur ses routes. Des cyclistes venus de toute la France se sont affrontés sur 2 parcours et 14 courses pour décrocher le titre national. Une course acharnée avec de belles échappées et la fameuse côte du château, que même les plus aguerris ne sont pas prêts d'oublier !

« Un grand succès » pour le président du ROC Cyclo Guy Aupetit, confirmé par Roland Martin, président du comité départemental UFOLEP : « Une très belle édition qui rappelle que La Haute-Vienne aime et sait organiser ». Cette année, une journée supplémentaire était dédiée à Serge Gady avec une matinée de randonnées, d'animations et un repas qui affichait complet. Parmi les nouveautés, cette édition comptait une épreuve de vélos couchés, avec une trentaine de compétiteurs qui se sont lancés sur un circuit de 10 km.



Plus de 200 bénévoles du ROC Cyclo et de l'ASSJ Cyclo se sont investis et pas moins de 80 réunions ont été organisées pour assurer le succès de l'évènement. Guy Aupetit se réjouit de pouvoir compter sur le soutien de la mairie, du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Il est également heureux que la POL, sollicitée pour la 1re fois, ait rejoint les partenaires du club. Il n'oublie pas Hyper U, DS Smith, le Crédit Agricole et tous les commerçants de Rochechouart, « des partenaires précieux et toujours partants ». Tous seront remerciés lors d'une soirée organisée le 5 novembre.

Prochain rendez-vous à Videix le 11 décembre pour le championnat départemental de cyclo-cross, en partenariat et avec le soutien de la POL !

Radio Kaolin Toujours plus proche

Avec la nouvelle convention qui lie Kaolin FM à la POL, la radio associative s'engage à plus de proximité, 3 ans après son installation sur le territoire de la POL

Le slogan « Ecoutez-vous » en dit long : depuis sa création, « Kaolin est une radio associative qui a vocation à donner la parole aux habitants du territoire ». Pour le directeur Julien Richard, « l'objectif est d'offrir à tous un espace de liberté, de créativité et une référence en matière d'informations locales ».



Avec la nouvelle convention entre la POL et Kaolin FM, les passionnés de Hand suivront mieux les aventures sportives des Panthères de feu

Les acteurs du territoire à l'antenne

L'équipe se tient à disposition de tous ses auditeurs : l'antenne est ouverte aux associations agissant sur le territoire de la POL et aux acteurs économiques qui voudraient partager leurs expériences. Elle est également accessible à tous les particuliers amateurs de radio qui voudraient proposer une émission ou une chronique.

Le sport, en direct

Partenaire du ROC ASSJ, « l'équipe se mobilisera pour diffuser davantage de matchs de handball féminin », tout en maintenant ses chroniques hebdomadaires d'avant et après match. L'actualité du rugby sera elle aussi étoffée avec des contacts renforcés et plus de présence sur les bords de terrain...

Les enfants de la POL auront aussi l'occasion de découvrir la radio avec des ateliers animés par Aurélia Buléon dont toutes les écoles et le centre de loisirs de la POL devraient bénéficier !

Kaolin FM : 88.9

**3 rue du 8 mai 1945
à Rochechouart**

Tel : 05 55 55 88 90